



Conseil Français des Confréries

site : www.conseil-francais-confreries.fr/

APPEL DE COTISATION 2019

Pour les Confréries Indépendantes

La cotisation nationale 2019 s'élève à 18 € par confrérie. Merci de bien vouloir faire le nécessaire (chèque à l'ordre du Conseil Français des Confréries), en précisant le nombre souhaité de cartes nominatives et les coordonnées de la personne destinataire du reçu, de la carte d'adhérent et des cartes nominatives, auprès de :

Henri-Pierre GAUTIER, trésorier
32 avenue de l'Europe * 49410 ST FLORENT LE VIEIL
06 86 97 03 25 * henri-pierre.gautier@wanadoo.fr

Nom Officiel de la Confrérie : _____

Département d'Implantation (ou Pays) : _____

Adhérez-vous à un Groupement Régional, membre du Conseil Français des Confréries ?

oui

non

Rayer la mention inutile.

Si oui, votre cotisation nationale doit-être réglée à ce Groupement Régional.

Nombre de Cartes Nominatives souhaitées : _____

Coordonnées de la personne destinataire des documents (Nom et Prénom, Adresse Postale, Code Postal, Commune, Téléphone, Adresse Courriel) :

Conseil Français des Confréries
Présidente : Solange MOREAU-MASSNAVETTE
8 rue de la Poste * 36110 VINEUIL
02 54 36 64 08 * Courriel : smberry2@neuf.fr